

REGARDS | 09

sur certains éléments de la balance courante en 2014

R

Auteur: Chantal Haas
Publication périodique | Juin 2015

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Les premiers résultats de la balance des paiements relative à l'année 2014 ont récemment été publiés sur les sites du Statec et de la BCL. Le solde commercial du Luxembourg connaît une amélioration spectaculaire en raison d'un changement méthodologique intervenu sur le plan international, et s'approche d'une situation d'équilibre pour la première fois depuis les années 80. En effet, dorénavant les transactions de négoce international s'ajoutent aux importations et exportations de biens, alors qu'auparavant il figurait dans la balance des services. La progression en 2014 des échanges de services non financiers est à mettre en relation avec l'e-commerce.

Solde courant

D'après les chiffres provisoires la balance courante du Luxembourg se solde en 2014 avec un excédent de 2.5 milliards d'euros - un surplus en progression de 300 millions par rapport à 2013.

Tableau 1 : Balance des paiements du Luxembourg

Libellé	2010	2011	2012	2013		2014			
	Balance	Balance	Balance	Crédit	Débit	Balance	Crédit	Débit	Balance
en millions d'EUR									
1. Compte des opérations courantes	2 741	2 454	2 495	306 868	304 669	2 198	300 775	298 277	2 498
Biens	-1 540	-2 058	-1 624	18 058	19 143	-1 085	18 247	18 675	-428
Marchandises générales	-4 224	-5 454	-6 482	12 665	19 143	-6 477	12 694	18 675	-5 981
Négoce international	2 684	3 396	4 859	5 393	0	5 393	5 553	0	5 553
Services	12 805	13 606	15 158	66 613	50 451	16 162	74 270	56 681	17 588
Services financiers	9 061	10 013	11 880	37 222	24 899	12 323	41 996	29 223	12 773
Services non financiers	3 744	3 593	3 279	29 391	25 552	3 839	32 274	27 458	4 816
Revenu primaire	-8 698	-9 233	-10 738	214 479	227 439	-12 960	200 263	214 978	-14 715
Rémunération des salariés	-6 670	-7 040	-7 348	1 370	9 117	-7 747	1 436	9 345	-7 909
Revenu des investissements	-2 080	-2 241	-3 435	213 066	218 322	-5 256	198 785	205 634	-6 849
Autre revenu primaire	52	48	45	44	0	44	43	0	43
Revenu secondaire	174	139	-302	7 717	7 637	80	7 996	7 942	53
Secteur public	207	206	215	2 886	2 614	272	2 941	2 712	229
Autres secteurs	-33	-67	-517	4 831	5 023	-192	5 055	5 230	-176
2. Compte de capital	-197	-175	-391	166	811	-645	197	734	-537
3. Solde des comptes courant et de capital (1+2)	2 544	2 279	2 104	307 033	305 480	1 553	300 972	299 011	1 962
4. Compte des opérations financières	2 545	2 308	2 103			1 556			1 976
5. Erreurs et omissions nettes (4-3)	0	29	-1			3			14

Source : STATEC, BCL ; N.B. : chiffres provisoires 2013-2014

Le solde global des opérations financières correspond à la capacité/besoin de financement. La capacité de financement peut aussi être obtenue (aux erreurs et omissions près) en sommant les soldes du compte des opérations courantes et du compte de capital. La

capacité de financement de l'ensemble des secteurs résidents s'élève en 2014 à presque deux milliards d'euros, c'est-à-dire l'économie luxembourgeoise est, en termes nets, exportatrice de capitaux vers le reste du monde.

Le négoce international : le principal moteur de l'amélioration de la balance commerciale

On entend par négoce international l'achat de biens par un résident (de l'économie qui établit la balance des paiements) à un non-résident, et leur revente ultérieure à un autre non-résident sans que les biens entrent dans l'économie luxembourgeoise.

L'amélioration généralisée du solde des opérations sur biens est à mettre en relation avec la nouvelle méthodologie, introduite récemment dans les statistiques macroéconomiques. L'actuel traitement des transactions de négoce international est le suivant :

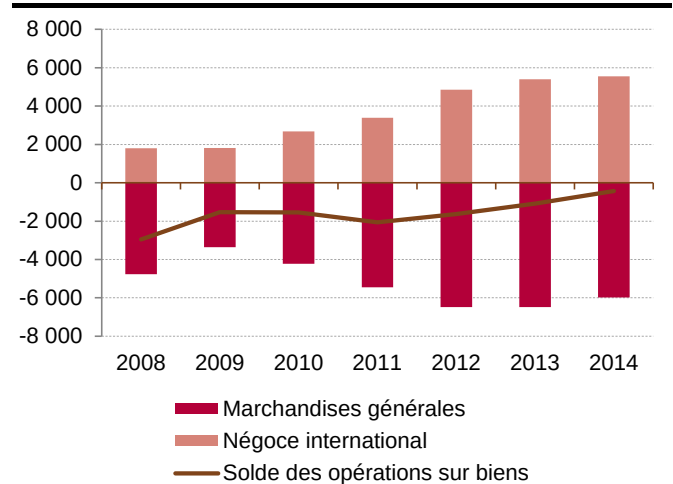
a) L'acquisition des biens par le négociant est enregistrée au poste des biens en tant qu'exportation négative.

b) La vente des biens est comptabilisée au poste des biens vendus dans le cadre du négoce international comme exportation positive.

c) La différence entre les ventes et les achats de biens dans le cadre du négoce international est classée au poste «exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international». Ce poste inclut les marges des négociants, les gains et pertes de détention et les variations des stocks de biens du négoce international. Du fait de pertes réalisées ou des augmentations de stocks, les exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international peuvent être négatives dans certains cas.

Le résultat net du négoce international est dorénavant inclus dans les agrégats de biens, alors qu'auparavant il figurait dans la balance des services. Les importations de services en lien avec l'activité de négoce international (citons entre autres les services de transports, les services de publicité et les autres services liés au commerce) restent incluses dans la balance des services. Ce changement méthodologique est donc « neutre » au niveau du solde du compte des transactions courantes (biens / services / revenus).

Graphique 1 : Évolution des différentes composantes du solde des opérations sur biens (en mio EUR)

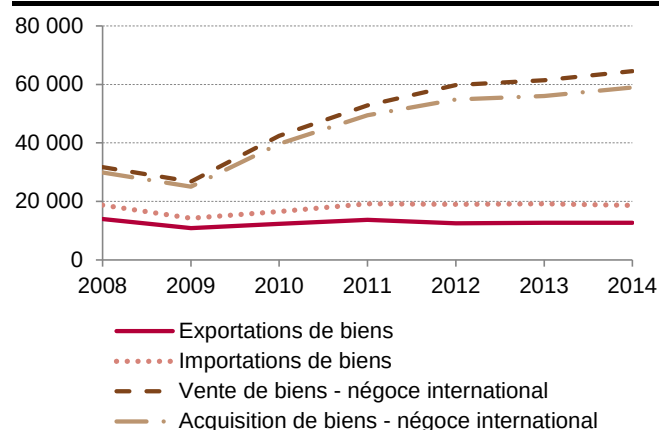


Source : STATEC, BCL

Entre 2008 et 2014, le solde du négoce international a plus que triplé pour atteindre un surplus de 5.6 milliards d'EUR en 2014. L'apport positif du négoce international efface une partie toujours croissante du déficit commercial laissé par les marchandises générales. Si les évolutions récentes se confirment, tout porte à croire que l'excédent du négoce international permettra de résorber le déficit commercial du Luxembourg dans un avenir proche.

La croissance remarquable de l'activité du négoce international ressort davantage en comparant les flux bruts (voir graphique 2), c'est-à-dire les importations et exportations de biens aux acquisitions et ventes de biens dans le cadre de négoce international. En comparaison avec des pays plus grands et plus industrialisés, l'activité de négoce international en termes bruts est au Luxembourg largement supérieure aux exportations / importations de biens. La principale raison est l'implantation au Luxembourg et le développement régulier de centrales d'achats européennes de groupes multinationaux. Les sites de production ainsi que la majeure partie des fournisseurs et clients se trouvent à l'étranger, alors que la « commercialisation » s'effectue au départ de la société résidente. Après un fléchissement en 2009, la reprise au niveau de l'activité de négoce international (+59% en 2010 ; environ +140% jusqu'en 2014) a été beaucoup plus significative que pour les opérations d'importations et d'exportations de biens (autour de +15% pour 2010 ; et d'environ 20% jusqu'en 2014).

Graphique 2 : Croissance de l'activité de négoce beaucoup plus prononcée que celle du commerce extérieur (en mio EUR)



Source : STATEC, BCL

Progression soutenue des échanges de services non financiers en 2014 grâce au commerce électronique

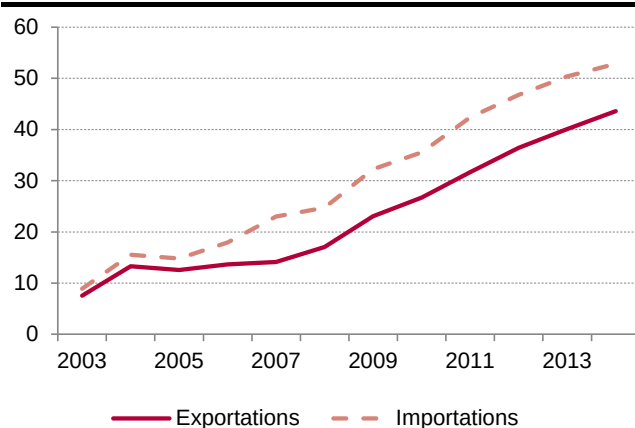
Les exportations de services non financiers progressent en 2014 de 9.8% par rapport à 2013 et se chiffrent à 32.3 milliards d'euros. À l'exception des services de construction, les exportations des autres principales rubriques de services non financiers connaissent une progression marquée. Il en est de même pour les importations de services non financiers, qui progressent de 7.5% pour atteindre un niveau de 27.5 milliards d'euros. La croissance la plus notable peut être observée au niveau des services commerciaux ainsi que des services audiovisuels des sociétés actives dans le commerce électronique.

L'horizon s'assombrit à partir du 1.1.2015, les services électroniques ne seront plus facturés suivant la TVA luxembourgeoise mais suivant celle du pays d'origine des consommateurs. ¹Le Luxembourg perdra dès lors un montant élevé de recettes de TVA, montant qui est actuellement estimé à quelques 800 mio EUR pour la seule année 2015. L'incertitude entourant l'impact précis tient notamment à la question de savoir lesquelles des firmes actives dans ce domaine quitteront le Luxembourg.

Fin 2014 et début 2015, on a pu observer le départ d'une douzaine de sociétés, donc d'un quart du nombre de sociétés ayant profité du taux de TVA luxembourgeois de 15%. Même si ce chiffre peut sembler important, il faut néanmoins mettre en exergue le fait que ces sociétés n'ont contribué qu'à environ 15% de l'e-TVA nette encaissée par l'Etat luxembourgeois et que le nombre d'employés ne représente même pas 5% du total de l'emploi du secteur en question.

Par rapport aux années précédentes, l'emploi de l'e-commerce a arrêté de croître, pour rester fin 2014 au niveau de fin 2013, c'est-à-dire à environ 1 500 emplois. La TVA net encaissée par l'Etat luxembourgeois est d'environ 1.1 milliard d'EUR pour 2014, et s'orientera à la baisse en 2015.

Graphique 3 : Part relative croissante de l'activité e-commerce dans les services non financiers (en %)



Source : STATEC, BCL

En ce concerne les importations / exportations de services, la part relative des sociétés actives dans l'e-commerce ne cesse de croître en 2014, témoignant d'une croissance beaucoup plus poussée de ce secteur que celle observée pour la totalité des entreprises de l'économie luxembourgeoise. En 2014, les exportations de services des sociétés actives dans le commerce électronique (répartis sur plusieurs rubriques de services) ont augmenté de 19%, les importations de 13%, contre 10% resp. 8% pour les exportations / importations de services non financiers de l'économie totale.

¹ Des changements ont eu lieu suite au consensus sur la réforme de la TVA à laquelle les ministres européens des Finances ont accordé leur soutien en date du 4 décembre 2007. Le lieu du régime fiscal applicable sera déplacé du lieu d'établissement du fournisseur vers celui du consommateur, afin que les consommateurs d'un pays soient imposés selon le même taux de TVA (en vigueur), sans tenir compte du pays d'établissement du prestataire de service. Les modifications seront progressivement introduites à compter de 2015. À partir de 2015, l'accord permettra aux pays abritant des entreprises de services électroniques et de télécommunication de conserver 30 % des recettes de TVA collectées, le reste étant rétrocédé au pays de résidence du consommateur. Cette part sera réduite à 15 % après 2017, puis à zéro après 2019.

La plupart des échanges de services ont lieu avec des pays de l'Union Européenne : un peu plus de 90% des exportations de services / biens ainsi qu'environ 75% pour les importations. Les opérations sur biens et services de ce secteur d'activité dégagent un solde positif avec le reste du monde et les pays de l'Union européenne, contrairement aux transactions réalisées avec des contreparties établies en dehors de l'UE. La raison en est que les clients sont essentiellement situés sur le marché européen (exportations), tandis qu'un certain nombre d'importations de services proviennent des sociétés-mères, surtout américaines.

Progression constante du commerce électronique transfrontalier des ménages résidents

En 2014, le volume des transactions courantes du commerce électronique transfrontalier des ménages luxembourgeois s'élève à quelque 333 millions d'euros, volume qui a presque doublé entre 2009 et 2014 (+93%).

Sur toutes les années, la structure des dépenses des ménages résidents sur des sites Internet étrangers reste plus au moins stable :

- les achats de services sont dominants (autour de 57% de l'ensemble du commerce électronique)
- les achats de biens viennent en deuxième position (autour de 41%)
- les transferts courants importés (paris en ligne) par les ménages sont peu significatifs (autour de 2%).

Pour les achats de services en 2014, quelques 78% des enregistrements concernent le poste de « voyages » qui se font surtout en France, en Allemagne et en Irlande.

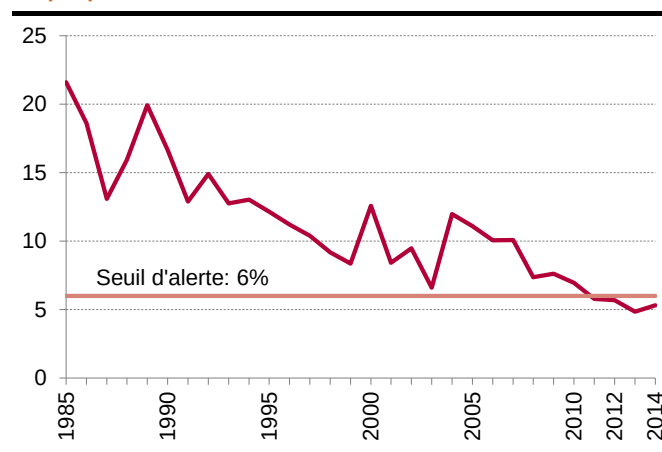
Les dépenses de voyages dépassent même les achats de biens dans le commerce électronique international. La catégorie la plus importante d'achat de biens est celle relative aux acquisitions faites sur base d'un catalogue disponible sur Internet et offrant une large gamme de biens (aussi bien en vente classique qu'en vente par enchères).

Depuis quelques années, le Royaume-Uni et la France sont les contreparties principales des transferts. Etant donné que la participation à des jeux de hasard et à des paris en ligne est essentiellement reprise au niveau des transferts courants, il n'est pas étonnant d'y voir apparaître des pays plus inhabituels parmi les principaux partenaires, notamment Gibraltar et Malta, pays qui sont considérés comme des plaques tournantes du marché des jeux en ligne.

Solde courant à moins de 6% du PIB

En 2014 la balance courante du Luxembourg dégage un excédent de presque 2.5 milliards d'euros ce qui représente environ 5.6% du PIB. En matière de prévention et correction des déséquilibres macroéconomiques, la Commission européenne a fixé un seuil d'alerte qui s'élève pour le solde courant (moyenne sur 3 ans) à +6% et -4% du PIB. Depuis l'année de référence 2011, le solde courant du Luxembourg reste dans les limites fixées au niveau communautaire. En 2014 la moyenne sur trois ans s'élève à 5.3%.

Graphique 4 : Solde courant en % de PIB de 1985 à 2014



Source : STATEC, BCL

Référence à d'autres « Regards »

Deux autres « Regards » traitent de sujets importants de la balance de paiements du Luxembourg, à savoir les échanges internationaux de services financiers et l'impact des frontaliers sur les comptes de revenu de la balance des paiements.

**Institut national de la statistique
et des études économiques
Luxembourg**

info@statec.etat.lu
Tél.: (+352) 247-84219

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135